



En son temps, j'avais découvert la signature de Jean dit Janotet Broqueville fils de Joseph. A force de rencontrer différents actes chez les notaires de Monfort, je suis arrivé à reconstituer sa date de naissance. Comme je suis en train de lire des documents antérieurs à 1600, j'avance petit à petit dans la compréhension de la généalogie des Broqueville de l'époque.

J'ai trouvé, chez le notaire Daguzan (1), un acte qui ne concerne pas du tout notre famille qui nous montre la signature de Jean Broqueville fils de Joseph telle qu'elle est le 29 mai 1583. Cette signature est la première que je découvre du personnage qui prendra le surnom plus tard de Janotet. cette signature est ferme et est, en l'état, celle d'un jeune homme dans la force de l'âge.

Par le passé, j'avais estimé que Janotet était né vers l'année 1564, ce qui voudrait dire qu'il aurait 19 ans au moment de cette signature. Cela me semble un peu jeune pour être témoin d'un tel acte d'autant qu'il est déjà propriétaire de sa boutique. En effet, une information importante se trouve au début de l'acte, montrant qu'il se déroule dans la boutique de Jean Broqueville, marchand. Naturellement, il est le seul témoin de l'acte. On constate qu'au cours des ans sa signature a légèrement évolué. Le coté ampoulé de cette signature disparaît au début du XVIIe siècle.

Né vers 1564 ou 1558 ?

Est-ce important de connaître sa date de naissance ? En soit non. Il est d'ailleurs très rare de connaître la vie des enfants et des adolescents de ces lointaines contrées, d'autant que nous n'avons pas de registre paroissiale des naissances de ces années-là.

Généralement, l'on voit apparaître le jeune, dans une acte, lorsque son père conclut un contrat d'apprentissage ou au moment de son émancipation. Et donc, de deux choses l'une, soit Janotet a été émancipé par son père soit il est un peu plus âgé. Je pencherais pour cette dernière hypothèse. Si on lui donne 25 ans, âge de la majorité en 1583, alors il serait né vers 1558. Cette année de naissance n'est pas impossible au vu de sa date de décès qui est le 24 janvier 1652 (2). Il serait mort à 94 ans. Il ne fait pas partie des exceptions dans la famille comme nous le verrons dans un articles prochains.

Comme quoi, même les actes qui ne concernent pas notre famille sont importants à lire. Je scrute notre patronyme dans tous les textes de tous les notaires de Monfort. Certes, je lis les texte en diagonale. Cet exercice que je mène depuis 15 ans me permet d'avoir un automatisme : le patronyme et/ou les signatures me sautent aux yeux ! Ainsi, je n'arrête pas de glaner des informations sur la vie de mes ancêtres.

Géry de Broqueville

(1) Notaire Daguzan côte 3E8816 aux Archives départementales du Gers à Auch ([25344-25345](#))

(2) Janotet a dicté son [testament](#) le 13 octobre 1651.